

INFOS DIVERSES

LES DISPOSITIFS

D'AIDE AUX ENTREPRISES

La chambre de commerce et d'industrie de Bayonne

Dans cette crise sanitaire sans précédent, l'Etat a désigné les CCI comme les « interlocuteurs de premier rang » pour les entreprises impactées.

Depuis le 16 mars dernier, grâce à une cellule de crise spécialement dédiée, la CCI Bayonne Pays Basque a comptabilisé 500 contacts de chefs d'entreprises via ses conseillers, qui sont à leur écoute, les informent et les orientent.

Contact :

covid19@bayonne.cci.fr
05 59 46 59 46.

L'agglomération Pays Basque

En parallèle, la communauté d'agglomération Pays Basque, compétente en matière de développement économique auprès de la région, est également à l'écoute des entreprises pour les aider et les renseigner dans la gestion de cette crise sanitaire et économique.

Contact :

soutien-covid19@cma64.fr
SOS Artisans : 05 59 55 12 02

La région Nouvelle Aquitaine, via La Direccte

La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi vous accompagne également dans la gestion de la crise. Elle est l'échelon territorial privilégié pour transmettre les directives en faveur du soutien aux entreprises, annoncées par le gouvernement. Des mesures de soutien au cas par cas des entreprises qui rencontreraient des difficultés peuvent être mises en place.

Contact :

na.gestion-crise@direccte.gouv.fr
www.nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr

Les délais d'urbanisme sont suspendus jusqu'au 24 mai, concernant les instructions, contrôles et demandes en la matière.

Pour toute question sur un dossier en cours d'instruction au 12 mars ou déposé à cette date, vous pouvez envoyer un mail à :

service.urbanisme@mairiedeciboure.com

INSCRIVEZ VOS PROCHES SUR LE REGISTRE DU CCAS

Vous êtes inquiet pour un parent, un voisin, un ami, qui pourrait être vulnérable face à cette crise sanitaire (isolement, santé, précarité, etc.) ?

Vous pouvez l'inscrire sur le registre spécifiquement ouvert pour la gestion de la crise sanitaire actuelle, au centre communal d'action sociale (CCAS).

Une fois la personne inscrite, un agent du CCAS la contacte, pour vérifier si elle va bien, si elle ne présente pas de symptôme, et pour conserver un lien social en cette période particulière.

Cette inscription peut être faite par les personnes elles-mêmes, ou par membre de la famille, un voisin, un ami.

**Pour la Ville de Ciboure,
contactez le CCAS au
05 59 47 92 87.**

JOB DATING EN LIGNE !



La crise sanitaire en cours en France ne permet pas tenue d'un job dating en présentiel. Afin d'assurer la continuité de ce service aux personnes en recherche d'emploi, notamment les étudiants et les saisonniers, la Ville de Ciboure a développé une version numérique de ce job dating 2020.

Le principe reste simple :

Pour les chercheurs d'emploi :

D'un côté, vous trouvez toutes les offres d'emploi en cours, auxquelles vous pouvez postuler directement sur la page :

www.mairie-ciboure.fr/offres-demploi/ ;

D'un autre côté, vous pouvez transmettre votre CV et lettre de motivation au service jeunesse, il sera transmis aux recruteurs suivant votre profil et le type de poste recherché. Pour ce faire, contactez le point info jeunesse :

pji@mairiedeciboure.com

Pour les recruteurs :

Adressez vos offres au point info jeunesse, elles seront mises en ligne sur cette page et la page Facebook du PIJ. Pour ce faire, contactez le point info jeunesse :

pji@mairiedeciboure.com

CIBOURE!

LETTRE D'INFO SPÉCIALE COVID-19

#mai 2020

Covid-19ari buruzko informazio gutun berezia

EDITO

Auzapezaren hitza

Ziburutar agurgarriak,

Lehen lehenik, esperantza dut agian trenpu onean zaudetela, zuek eta zuen familia, lagunak, lankideak. Maiatzaren 11a berriz elkartzeko tenorea izanen dukegu, elkarren arteko loturaren atxikitzeko, zailak izan ditugun bi hilabeteko etxaldi honen ondok; informazio eta komunikazio alorreetako teknologia berriek laguntzen gaituzte alde hortara, baina ez dira zoritxarrez ororen eskuko.

Herritar ahulenak ez ahanzea, izan da gure Ziburuko lehenbiziko arrangura. Krisia hasi orduko, gure agenteek hazkurri laguntza eta bazkarien ekartze zerbitzuak jarraitu dituzte baldintza hobereetan. Halaber izan da hurbileko zerbitzuentzat, mugitzeko zailtasunak dituzten pertsonen laguntzeko, medikuarengana edo farmaziara edo beste leku batzuetara joaten laguntzeko.

Gainera, bitarteko harleku bat antolatua izan da Ttiki trinketean Donibane Lohizuneko herriko etxearekin partaidetzan, behartsuenei borondate onko tarte eta leku ezti baten eskaintza: kafe bat, irriño bat, dutxa bat, argitasun administratiboak... jendetasuneko hainbat jestu, krisi garai honetan.

Gure agenteak egokitu dira, zerbitzu publikoaren jarraitasunaren berme: zerbitzu teknikoek beren tenoreak aldatu dituzte hiriaren garbitasunaren segurtatzeko; zerbitzu administratiboak aldirkatu eta antolatua dira ohiko gaiak molde materiagabetuz bermatzeko.

Gure administrazioa aitzina doa, osasun krisiak sortarazi dituen segurtasun arau berriei egokitzen da. Honen ondorioz, gure zerbitzuen materiagabetuz aritzeko moldeak akualatu dugu: adibidez, disfunkzio bat seinala dezakezue zerbitzu teknikoari zuen etxeko ordenagailutik edo telefono mugikorretik edo tauletatik. Hiriaren webgunean hasia den programa berriaren bidez. Gainera, gure zerbitzuek hitzorduen hartzeari abantaila emanen diote. Gure lokalak egokitu ditugu, elkarren arteko urruntasunaren errespetatzeko, igurikatze lerroak, plexiglass-eko berinak eta hidroalkoholiko gel bana-gailuak plantan ezarri.

Jestu « baratzaile » horiek ez genituen nahi, baina gisa horretan arizan behar dugu, xertorik izanen ez deno birusaren hedapena tratatzeko, eta gisa horretan jende ahulenak zaintzeko.

Agian, ahal bezain laster itzultzen ahalgo gira lagun arteko ohiko sistimara, zeinean eskuaren tinkatzea edo musu baten ematea ez den birusaren edo pandemiaren hedatzearen sinonimo izanen.

Segur, izurriteak gure eskualdea zinez bazter begiratu du, baina ez gaitzezela fida; etxalditik urraska ateratu beharko baitugu, egun ederretaz, lagun arteko elkarretaratzetaz eta bakantzetaz baliatzeko. Galdegiten dizuet beraz eginahala aritzen jarraitzea eta gobernua, prefetak eta herriko etxeko zerbitzuek hartzen dituzten neurriak errespetatzea. Zuen segurtasunaren, zuen adinekoren, haurren eta « arrisksuak » deituak direnen berme dira.

Bestalde, nahi zeniduzket ohartarazpen bat helarazi, nor berebaitako hertsuraz kanpo egoiteko. Noiztenka entzuten ditut batzuk aipatzen delako « birusa kanpotik ekartzen diguten turista horiek »: gure saltegiak eta arras apalenean den gure ekonomia, zoriotsu izanen dira hor izanen dituztelarik. Ez ezazuela ahantz zuek ere bakantzetara zoaztela. Ez gaitzezela komunitarismoa uzka; alderantziz, Ziburun gaindi ikusi ditudan elkartasun oldar ederretan jarrai ezazue: erosketen egitea adineko auzo batentzat, artatzaileen haurrak atxikitzea, haurtzainek eskolako lanetan eskaintzen duten telefonaren bitartezko laguntza...

Zure elkartasunaz, eskuzabaltasunaz eta kuriaz fidatzen naiz, birusaren hedapena baratzeko eta indarrez aritzen jarraitzeko.

Zuetaz eta zuen ondokoetaz axola zaitzete.

Guy Poulou, Ziburuko Auzapeza

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Directeur de la publication : Guy Poulou, Maire de Ciboure
Mairie de Ciboure | Place Camille Jullian | 64500 CIBOURE
05 59 47 26 06 | mairie@mairiedeciboure.com

Rédactrice en chef et mise en page : Marie Surzur

Impression : Altergraf - Saint-Pée-sur-Nivelle - RCS Bayonne 753800515

Chères Cibouriennes, chers Cibouriens,

Tout d'abord, j'espère que vous vous portez bien, vous, votre famille, vos amis, vos collègues. Le 11 mai devrait sonner l'heure des retrouvailles après ces deux mois de confinement, pendant lesquels il est parfois difficile de garder le lien ; les nouvelles technologies de l'information et de la communication nous aident en ce sens, mais elles ne sont pas accessibles à tous.

Sur Ciboure, la première préoccupation est de ne pas oublier nos administrés les plus vulnérables. Dès le début de la crise, nos agents ont pu maintenir dans des conditions très satisfaisantes les services d'aide alimentaire et de portage des repas, ainsi que le service de proximité, qui aide les personnes ayant des difficultés de mobilité pour se rendre chez le médecin, à la pharmacie, etc.

De plus, en partenariat avec la ville de Saint-Jean-de-Luz, un point d'accueil jour temporaire a été mis en place, sur le trinquet Ttiki, afin d'offrir aux plus démunis une parenthèse bienveillante : un café, un sourire, une douche, des renseignements administratifs... autant de gestes d'humanité en ces temps de crise.

Nos agents se sont adaptés, pour garantir la continuité du service public : les services techniques ont modifié leurs horaires pour assurer la propreté et l'hygiène de la ville ; les services administratifs se sont relayés et organisés pour assurer le traitement des affaires courantes par voie dématérialisée.

Notre administration évolue, s'adapte à la crise sanitaire et à ces nouvelles normes de sécurité qui s'imposent. En ce sens, nous accélérons la dématérialisation de nos services : par exemple, une application déployée sur le site internet de la Ville vous permet désormais de signaler un dysfonctionnement aux services techniques depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette. De plus, nos accueils privilégieront la prise de rendez-vous. Nos locaux sont adaptés de façon à respecter la distanciation sociale, avec l'installation de files d'attente, de vitres en plexiglass et de distributeurs de gel hydroalcoolique.

Ces gestes « barrières », nous n'en voulions pas, mais nous sommes obligés de faire avec pour empêcher la propagation du virus en l'absence de vaccin, et ainsi protéger les personnes fragiles. J'espère que nous pourrions rapidement revenir à un système plus convivial où serrer la main et faire la bise ne sont pas synonymes de virus et de pandémie.

Certes, notre région est particulièrement épargnée par l'épidémie, mais ne crions pas victoire trop vite ; nous devons faire face au déconfinement progressif, à l'arrivée des beaux jours et des vacances qui appellent aux rassemblements et à la convivialité. Je vous demande donc de continuer vos efforts et de respecter les mesures prises par le gouvernement, par le préfet et par les services municipaux. Ils ont pour objet de garantir votre sécurité et celle de nos aînés, de nos enfants, et des personnes dites « à risque ».

Par ailleurs, je souhaiterais également émettre une mise en garde contre le repli sur soi. J'entends parfois parler de « ces touristes qui vont nous ramener le virus cet été » : nos commerces, notre économie en berne, seront heureux de compter sur eux. De plus, je vous rappelle que vous aussi, vous partez en vacances. Ne tombez pas dans le communautarisme ; au contraire, continuez ces beaux élans de solidarités tels que j'ai pu constater à Ciboure : faire des courses pour un voisin âgé, garder un enfant de personnel soignant, aide téléphonique aux devoirs faite par le baby-sitter...

Je compte sur votre solidarité, votre générosité et votre courage pour continuer ces efforts et contenir la propagation du virus.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Guy Poulou, Maire de Ciboure

Afin de faire face à la crise sanitaire à laquelle la France est confrontée, le Gouvernement a pris des mesures permettant d'adapter la vie municipale, exposées dans la loi instaurant l'état d'urgence sanitaire. L'administration s'adapte et s'organise pour assurer la continuité du service public.

ASSURER LA CONTINUITÉ DÉMOCRATIQUE

Le Conseil municipal n'est plus tenu de se réunir une fois par trimestre. Les Conseils se tiennent désormais à huis clos, dans une salle permettant de respecter les gestes barrière, en particulier la distanciation sociale. Le quorum est réduit au tiers des élus, et chaque élu présent peut porter deux pouvoirs au lieu d'un seul normalement, pour représenter deux élus absents. Les réunions peuvent être effectuées de façon dématérialisée en téléconférence.

➤ Report des élections municipales

La Ville de Ciboure devra connaître un second tour, dans la mesure où aucune liste n'a été élue dès le 1er tour. Ce second tour, qui aurait dû avoir lieu le 22 mars 2020, est reporté ; sa date sera précisée au plus tard le 27 mai. En l'attente de ces élections, l'équipe municipale en place, élue en 2014, poursuit son mandat avec constance.

➤ Report du vote du budget au 31 juillet 2020

Le vote du budget des collectivités territoriales devait normalement être effectué pour le 15 avril au plus tard, ou au 30 les années d'élections municipales. Cette année, il peut être voté jusqu'au 31 juillet 2020.

Comment la Ville de Ciboure gère la crise du covid-19 ?

ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

En temps de confinement, les services municipaux de Ciboure ont dû s'adapter et mettre en place une nouvelle organisation de travail. Comment la Ville continue-t-elle à travailler et à s'organiser ?

➤ Lien direct avec le sous-préfet de Bayonne

Chaque semaine une conférence téléphonique est organisée par le sous-préfet, réunissant les maires des communes de plus de 5 000 habitants pour faire un point sur la situation nationale et locale. Les collectivités sont tenues de suivre scrupuleusement les instructions émanant du gouvernement et redescendues vers les préfetures, pour la gestion de cette crise sanitaire inédite.

Ensuite, la direction générale des services redescend l'information vers ses services, pour travailler à la mise en place technique et locale des dispositions de l'État.

➤ Un plan de continuité d'activité

Une cellule de crise et un plan de continuité d'activité ont été rapidement mis en place pour permettre de maintenir les services essentiels au service public, tels que les services techniques, les services d'action sociale (aide alimentaire, portage de repas, aide de proximité, point accueil jour, etc.), l'état civil, la comptabilité, la police municipale, l'entretien et l'hygiène des locaux ou la garde d'enfants, etc.

De plus, des agents d'autres services administratifs ont maintenu leur activité à distance pour suivre et traiter les dossiers.

VERS LA RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES SERVICES

➤ Priorité à la sécurité des agents et des usagers

La collectivité travaille à la réouverture des services, en particulier des écoles et de la crèche municipale. La distanciation physique est complexe à mettre en œuvre dans ces structures.

La première préoccupation de la ville de Ciboure est de garantir la sécurité de ses agents et des enfants qui seront accueillis. Des visières de protection, blouses, gants ont été commandés, et les services travaillent à l'organisation complexe de la désinfection régulière des locaux, de la pause méridienne, de la restructuration des locaux pour accueillir enfants et parents, etc.

De plus, la réorganisation des services d'accueil au public sont repensés et équipés de façon à respecter les principes de précaution pour ne pas transmettre le virus, à commencer par la distanciation physique : des services accélèrent la dématérialisation des démarches, d'autres seront équipés de matériel antiprojection, etc.

« L'administration travaillait déjà sur la dématérialisation de ses services. L'enjeu est de ne laisser personne de côté quand on met en place des procédures informatiques. Aujourd'hui, la crise nous force à accélérer cette dématérialisation, et nous devons rester vigilants sur l'accompagnement de personnes éloignées de ces outils, tels que les seniors ou les jeunes, en proposant des solutions alternatives (téléphone ou accompagnement individualisé avec matériel de protection) », rappelle Didier Lahoumère, Directeur général des services de Ciboure.

SUSPENSION DES ANIMATIONS JUSQU'À MI-JUILLET ET LES CONDITIONS DE REPRISE DU MARCHÉ RESTENT À DÉTERMINER

Conformément aux annonces du Président de la République et du Premier Ministre, la Ville de Ciboure a décidé de suspendre son programme d'animations estivales jusqu'à au moins mi-juillet. L'évolution de la situation se fera en fonction de l'avancée de la crise sanitaire et économique et des directives préfectorales.

Les marchés pourront ouvrir à partir du 11 ami, mais seulement si les protocoles sanitaires sont respectés. La prochaine réunion avec le sous-préfet devrait permettre d'apporter un éclairage sur le sujet.

L'action sociale, renforcée pendant la crise avec l'ouverture d'un point d'accueil jour temporaire

Au regard des difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les cibouriens et cibouriennes les plus précaires, la Ville de Ciboure a souhaité mettre en place un dispositif d'accueil temporaire des sans-abris. En effet, le Point d'accueil jour (PAJ) de Saint-Jean-de-Luz, après avoir fermé dès le début du confinement pour des raisons de durcissement de la réglementation applicable qu'il ne leur était pas possible de respecter a rouvert ses portes les mardis et jeudis matin, une heure, afin de leur proposer un lieu pour se doucher.

Le CCAS de Ciboure a donc mis en place un accueil complémentaire les lundis et mercredis de 8h30 à 10h30 au sein du Trinquet Ttiki, pour proposer aux grands précaires un lieu pour se doucher, prendre une légère et rapide collation, échanger sur leurs difficultés (administratives ou autres), récupérer le nécessaire

pour laver son linge...

L'assistante sociale du CCAS assure ces missions d'accueil en collaboration avec sa directrice et un bénévole ayant la connaissance des spécificités de ce public. Le soutien de plusieurs services municipaux, notamment pour l'entretien des locaux, indispensable au regard des exigences sanitaires propres à cette période de crise, se manifeste à travers une participation sous forme de volontariat des agents et de mise à disposition de matériel. Le PAJ de Saint-Jean-de-Luz a manifesté par ailleurs sa collaboration en mettant à disposition du CCAS du matériel complémentaire, spécifique à cette activité.

Cette action est complémentaire de l'offre sociale déployée par chacune des deux villes de Ciboure et Saint-Jean-de-Luz : portage de repas, service de proximité, aide alimentaire, hébergements d'urgence, assistance sociale.



La Ville de Ciboure souhaite également adresser tout son soutien aux commerces qui seront malheureusement impactés par cette crise économique, en premier lieu les restaurants et bars de la ville, dont la réouverture n'est pas encore programmée.